DÉPENSES DE MAINTIEN DE L'ORDRE ET DE DÉFENSE

Deux des tâches essentielles qui incombent à un gouvernement consistent à protéger l'État contre les agressions extérieures et à maintenir l'ordre public à l'intérieur de ses frontières.

Définition

Le tableau ci-contre est fondé sur les comptes nationaux, et les données sont conformes aux définitions du Système de comptabilité nationale de 1993. Les données couvrent toutes les dépenses, aussi bien courantes qu'en capital.

Le maintien de l'ordre englobe les forces de police, les services de renseignements, les prisons et autres établissements pénitentiaires, le système judiciaire, et les ministères de l'Intérieur. Il convient de noter que les chiffres présentés ici ne comprennent pas les coûts des dispositifs de sécurité rendus obligatoires par les pouvoirs publics dans les aéroports, dans les ports et aux autres points de passage des frontières. Bien entendu, ils n'englobent pas non plus le coût des mesures de sécurité relatives aux centres commerciaux, aux matchs de football, aux concerts et autres rassemblements publics, qui ont assurément augmenté ces dernières années.

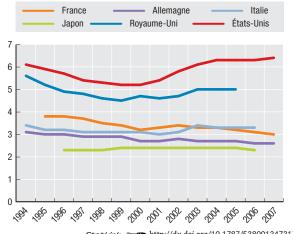
Comparabilité

Les données sont tirées des comptes nationaux et ont été regroupées suivant la Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP). D'une manière générale, les données sont globalement comparables. Néanmoins, dans le cas du Japon, les dépenses de maintien de l'ordre et de défense se rapportent à l'exercice budgétaire, tandis que les statistiques du PIB sont établies par année civile.

Par ailleurs, les données relatives à la Nouvelle-Zélande se rapportent à l'exercice budgétaire.

Dépenses de maintien de l'ordre et de défense

En pourcentage du PIB



StatLink http://dx.doi.org/10.1787/538001347317

Tendances à long terme

Dans le total, les poids relatifs des deux composantes – à savoir le maintien de l'ordre et la défense – diffèrent sensiblement selon les pays, la part des dépenses de défense étant élevée aux États-Unis, en Grèce, en Corée, en Norvège et au Danemark, tandis que ce sont au contraire les dépenses de maintien de l'ordre qui pèsent lourdement dans la balance en Islande, au Luxembourg et en Irlande. Généralement, pour la plupart des pays figurant dans le tableau, les dépenses de maintien de l'ordre étaient plus importantes à la fin de la période considérée que les dépenses de défense, et le ratio entre ces deux catégories avait augmenté dans la plupart des pays au cours de cette période.

En 2006 – dernière année pour laquelle la plupart des pays sont en mesure de fournir des données - les pays affichant les dépenses globales, exprimées en pourcentage du PIB, les plus élevées étaient les États-Unis, qui ont enregistré une hausse sensible par rapport à 1996, et le Royaume-Uni, tandis que le Luxembourg, l'Islande et l'Irlande se trouvaient à l'autre extrémité de la chaîne. Dans la majorité des pays, le poids relatif de ces dépenses en pourcentage du PIB est en recul depuis 1996, cette baisse étant particulièrement importante en Norvège, en Suède, en République tchèque, en Irlande et en France.

Source

• OCDE (2008), Comptes nationaux des pays de l'OCDE, OCDE, Paris

Pour en savoir plus **Publications analytiques**

• OCDE (2004), L'économie de la sécurité, OCDE, Paris.

Publications méthodologiques

• ONU, OCDE, FMI, Banque mondiale, Eurostat (éd.) (1993), Le système de comptabilité nationale 1993, Nations Unies, Genève, paragraphe XVIII.9, http://unstats.un.org/unsd/ sna1993.

Bases de données en ligne

Comptes nationaux annuels.

FINANCES PUBLIQUES • DÉPENSES PUBLIQUES

DÉPENSES DE MAINTIEN DE L'ORDRE ET DE DÉFENSE

Dépenses de maintien de l'ordre et de défense

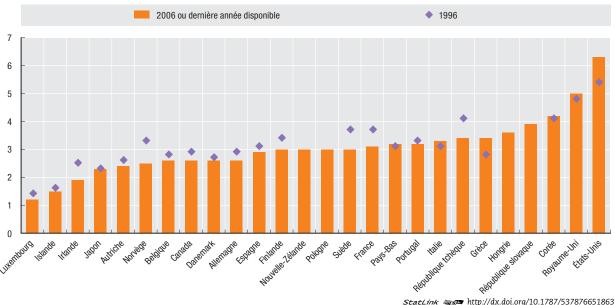
En pourcentage du PIB

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Allemagne	3.1	3.0	3.0	2.9	2.9	2.9	2.7	2.7	2.8	2.7	2.7	2.7	2.6	2.6
Autriche		2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.5	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.3
Belgique	3.0	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8	2.7	2.8	2.9	2.9	2.8	2.7	2.6	
Canada	3.4	3.3	3.2	2.9	3.0	2.9	2.7	2.8	2.7	2.7	2.6	2.6	2.6	
Corée		4.1	4.2	4.1	4.2	4.0	3.9	3.8	3.8	3.8	3.8	4.1	4.2	
Danemark	2.9	2.8	2.7	2.7	2.7	2.6	2.5	2.6	2.6	2.6	2.6	2.5	2.6	2.6
Espagne		3.4	3.2	3.1	3.0	3.0	2.9	3.0	3.0	2.9	2.9	2.9	2.9	
États-Unis	6.1	5.9	5.7	5.4	5.3	5.2	5.2	5.4	5.8	6.1	6.3	6.3	6.3	6.4
Finlande	3.7	3.5	3.6	3.4	3.2	3.0	2.9	2.8	2.7	2.9	3.1	3.2	3.0	
France		3.8	3.8	3.7	3.5	3.4	3.2	3.3	3.4	3.3	3.3	3.2	3.1	3.0
Grèce		2.2	2.5	2.8	2.9	3.8	4.7	4.5	4.7	4.2	4.0	3.6	3.4	
Hongrie								3.2	3.8	3.5	3.4	3.4	3.6	
Irlande	3.0	2.7	2.6	2.5	2.5	2.2	2.1	2.2	2.0	1.9	2.0	1.8	1.9	
Islande				1.6	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.6	1.5	1.5	1.5	
Italie	3.4	3.2	3.2	3.1	3.1	3.1	3.1	3.0	3.1	3.4	3.3	3.3	3.3	
Japon			2.3	2.3	2.3	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.3	
Luxembourg	1.3	1.3	1.3	1.4	1.3	1.1	1.1	1.2	1.3	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2
Norvège			3.4	3.3	3.4	3.3	2.9	2.9	3.2	3.1	2.9	2.5	2.5	
Nouvelle-Zélande										2.9	2.7	3.0		
Pays-Bas		3.3	3.3	3.1	3.0	3.1	3.0	3.1	3.2	3.3	3.2	3.2	3.2	3.2
Pologne									2.8	2.9	2.6	2.8	3.0	
Portugal		3.3	3.4	3.3	3.3	3.2	3.3	3.2	3.3	3.4	3.4	3.4	3.2	
République tchèque		4.5	4.1	4.1	3.7	4.0	4.1	3.8	3.7	4.2	3.5	3.9	3.4	
République slovaque										3.7	2.3	3.7	3.9	
Royaume-Uni	5.6	5.2	4.9	4.8	4.6	4.5	4.7	4.6	4.7	5.0	5.0	5.0		
Suède		3.8	3.9	3.7	3.7	3.8	3.6	3.5	3.5	3.4	3.2	3.1	3.0	

StatLink ass http://dx.doi.org/10.1787/544045214367

Dépenses de maintien de l'ordre et de défense

En pourcentage du PIB





Extrait de :

OECD Factbook 2009

Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/factbook-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Dépenses de maintien de l'ordre et de défense », dans *OECD Factbook 2009 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/factbook-2009-79-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

